



Bulletin de la Fédération
des
Associations de Défense de l'Habitat Fluvial

Juillet 2010

L'escargot qui flotte

Depuis la création de l'ADHF en 1975, alors que nous n'étions encore qu'une association, nous avons toujours souhaité organiser, en parallèle de nos différentes actions, des réunions festives où les propriétaires de bateaux logements pourraient se rencontrer et se connaître.

De la plus ancienne, la Fête des Bateaux qui réunit chaque année depuis 33 ans des dizaines de bateaux pour le week-end de la Pentecôte, à la plus récente, la Journée de l'Habitat Fluvial qui se tient tous les 2 ans au tout début du mois d'octobre, en passant par le festival Django Reinhardt à Samois, jusqu'aux fêtes de quai organisées par les associations, nous avons toujours voulu dépasser le cadre stricte de nos revendications et partager ensemble notre passion, nos plaisirs, mais aussi nos inquiétudes, voire quelquefois nos angoisses d'habitants flottants.

Et si on y retrouve toujours un peu les mêmes, ce n'est pas faute d'y inviter le plus grand nombre à venir à pied, en voiture et encore mieux en bateau. Nous avons toujours plaisir à retrouver les habitués, mais nous aimons plus que tout accueillir les nouveaux arrivants, et voir un bateau naviguer pour la première fois ou « re-naviguer » est toujours une petite victoire pour nous.

Ces fêtes ne sont pas des fêtes de clan, elles ont la prétention de vouloir inventer une grande famille ouverte à tous ceux qui se passionnent pour ces grosses carcasses en ferraille pas toujours maîtrisables mais qui nous donnent quand même beaucoup de bonheur. N'hésitez pas à y venir nombreux, elles reviennent chaque année et vous attendent.

Bonnes vacances à tous

Dans ce numéro :

Edito	p 1
Le CR du Conseil d'Administration	p 2
La fête des Bateaux	p 2
Les négociations sur la COT	p 3
Les nouvelles places	p 3
Journée de l'habitat fluvial	p 4

Rappel de cotisations

Nombre d'entre vous ne sont pas à jour de leur cotisation 2010.

A ce jour, 400 cotisations manquent à l'appel par rapport aux années précédentes.

Cette cotisation est de **20 Euros** pour l'année.

Merci de vous mettre à jour le plus rapidement possible en adressant votre chèque à :

Damien Bressy

Bateau Lagaffe

Les Marines, rue Waldeck Rousseau

91100 - Corbeil Essonnes

Siège social : ADHF-F – Port des Champs Elysées – 75008 – Paris

Le compte-rendu du Conseil d'Administration

Nous avons annoncé dans « l'Escargot qui flotte » de janvier la tenue d'un CA.

Il s'est réuni le 10 février.

En bref :

- Il a surtout été question de l'analyse de la COT. Nous avons ensemble commenté, point par point les articles qui nous posaient problème dans le nouveau texte imposé par VNF. C'est ce document que nous avons ensuite fait parvenir à VNF et qui a servi de base aux premières réunions sur ce sujet.

- Concernant l'augmentation de la redevance et le changement d'indice, une action juridique a été lancée devant le tribunal administratif.

Quant aux actions individuelles, la majorité des adhérents a préféré ne pas les reconduire,

d'autant plus que l'augmentation sera beaucoup plus faible cette année (ICC négatif). Par contre la majorité a demandé qu'un courrier soit adressé au secrétaire d'état aux transports, qui avait appuyé notre démarche, pour lui faire part du refus de VNF concernant le changement d'indice, ce qui nous a conduit à l'action juridique en cours.

- Quelques informations ont été données sur la réforme des ports, la prochaine Journée de l'Habitat Fluvial, et l'ouverture de nouvelles zones.

Vous trouverez les détails du compte rendu sur notre site.

Fêtes des bateaux : épisode 33

Cela fait en effet 33 ans que les bateaux profitent du week-end de la Pentecôte pour se retrouver... pour faire la fête.

Une trentaine de bateaux avaient fait le déplacement jusqu'à l'île Robinson à Torcy sur la Marne. Au programme de ces trois jours ensoleillés: Apéro, soupe collective, danse, fanfare ...et discussions de bateaux jusqu'au petit matin.

Cette année une attention particulière a été portée à la troisième génération des habitants de l'eau : "**c'est la fête des petits bateaux**".

Des activités récréatives : course à l'œuf, chamboule tout, course en sac, crêpes, bonbons et musiques pour le bonheur des petits et des plus grands!!!



La COT : où en sommes-nous ?

Dans l'Escargot qui flotte de janvier, nous vous annoncions un certain nombre de réunions de travail avec Mme Baruet, adjointe de Mr Maugé à la direction du développement de VNF.

La première réunion a eu lieu le 29/01/10 et vous avez pu en lire le compte rendu sur le site de l'ADHF-F.

Deux autres demi-journées ont été consacrées à l'analyse, point par point, du modèle type de la COT sur lequel nous avions porté nos remarques.

Nous nous sommes rapidement rendu compte que cela ne suffirait pas. Une autre réunion est prévue mi-juillet et il est fort probable que rien ne sera décidé avant la fin de l'année, d'autant plus, qu'à notre sens, ces discussions sont liées à celles que nous devrions avoir sur la révision des redevances.

Ce qu'on peut en dire actuellement :

Si certains articles semblent assez facilement négociables, VNF campe sur ses positions quant à la suppression de la tacite reconduction et les conséquences en seront redoutables :

- La COT n'est pas forcément renouvelable au bout de 5 ans, (et on peut ne plus avoir de titre de stationnement et donc être en infraction).

- Les aménagements réalisés par le propriétaire deviennent la propriété de VNF au bout de 5 ans (même si la COT est reconduite).

On nous dit, qu'en réalité, VNF « ne le fait pas », ce qui est exact à l'heure actuelle.

Mais on ne peut pas accepter que tout dépende de la volonté du subdivisionnaire qui décidera ou non d'appliquer les règles à la lettre ou pas. Ce serait revenir 20 ans en arrière.

Par ailleurs, si VNF n'a pas l'intention d'appliquer ces règles, pourquoi les écrire ?

Le modèle type « COT Bateaux stationnaires » est prévu pour toutes les embarcations en stationnement longue durée. Nous avons demandé que ce texte soit revu en fonction de la spécificité des bateaux-logement et que soient pris en compte le besoin de sécurité des familles.

Les différents intervenants de VNF nous ont écoutés. Ils doivent en discuter en interne et en référer à leur hiérarchie. Nous saurons dans les prochaines semaines si nous avons été entendus.

Nous espérons que les rencontres qui vont suivre aboutiront à un consensus sur un texte tenant compte de notre spécificité.

Ouverture prochaine d'emplacements en Ile de France

Comme vous le savez, suite à la loi sur l'eau de Décembre 2006, l'ADHF-F a souhaité activement transformer cette loi en un avantage pour l'habitat fluvial. Nous avons alors incité VNF à demander l'autorisation des maires pour le plus grand nombre possible de linéaire de berges afin d'augmenter le potentiel d'emplacements, et il faut reconnaître que les subdivisionnaires ont largement joué le jeu, surtout en région parisienne.

De leur côté, les associations locales ont également expliqué et tenté de convaincre leur maire de reconduire non seulement les zones existantes, mais surtout d'essayer d'en créer de nouvelles.

Si la plupart des villes ont renouvelé leurs zones de bateaux logements, de nombreuses mairies ont aussi accepté d'autoriser de nouveaux linéaires pour l'habitat fluvial. Quelques unes de ces zones sont déjà occupées par des bateaux, qui selon les règles de gestion de la liste d'attente pourront dans certains cas être autorisés sur place, d'autres sont libres, c'est-à-

dire sans occupants.... mais aussi sans aucun aménagement.

Nous avons activement travaillé avec le Pôle Bateau Logement de VNF, et avec le relais des différentes subdivisions, pour établir une liste exhaustive de l'ensemble des emplacements possibles, ainsi qu'un relevé de situation pour chacune d'entre-elles. Cette première phase d'investigation qui a duré plusieurs mois s'achève et nous souhaitons poursuivre le travail avec VNF pour l'ouverture de ces zones à la liste d'attente, et pour qu'enfin, comme nous le demandons depuis de nombreuses années, des solutions soient trouvées pour des bateaux dans des situations souvent très très inconfortables. Ajoutons que depuis janvier 2010 les bateaux en infraction peuvent s'inscrire sur la liste d'attente, en liste 4. Ils ne seront pas prioritaires et n'échapperont pas aux éventuelles poursuites. Mais, avec le nombre d'emplacements potentiels, ils auront une chance de voir leur situation se régulariser. Nous allons continuer le « combat » pour cela.

La journée de l'Habitat Fluvial

Le dimanche 3 octobre 2010 à la ROTONDE de la VILLETTE

Cette année nous quittons la Seine pour le Bassin de la Villette dans le 19^{ème} côté rive droite. Avec le soutien enthousiaste des «Canaux de Paris» et de la «Mairie de Paris», nous installerons les stands sur le bord du bassin, face au n°35 du quai de la Seine (entre la passerelle et le MK2).

En fait, cet évènement parisien commencera dès le samedi :

Au programme :

Le samedi 2 octobre :

- Montée des bateaux sur le canal Saint Martin, toute la journée,
- Repas, le soir, pour tous ceux qui voudront nous rejoindre. (Inscription au préalable).

Le dimanche 3 octobre : c'est la « **JHF6** », avec :

- Un « salon de l'habitat fluvial » : de nombreux exposants sont déjà inscrits,
- Un « vide tabernacle »,
- Une conférence en fin de matinée (11 heures), probablement sur le thème du stationnement prolongé sur le domaine public et des COT,
- Une table ronde le soir, avec des experts fluviaux sur le thème de la délivrance des certificats communautaires et des problèmes rencontrés....
- Des expositions : de photos, de maquettes de bateaux...et celle des canaux de Paris.

Le vide tabernacle : Comme en 2008, nous organiserons :

- un stand sous le barnum ADHF-F (dépôt limité à une dizaine d'objets par personne),
- nous inciterons les adhérents qui ont « du stock » à prendre un stand individuel.

Rappelons que les objets vendus doivent être en rapport avec la voie d'eau et l'habitat fluvial (vous pouvez vous renseigner dès maintenant auprès de Danielle Payen).

Les bateaux présents:

Dès l'annonce de cet évènement sur le site de l'ADHF-F, de nombreux bateaux se sont inscrits et la liste est presque close. Cependant, en fonction de la taille des bateaux et des éventuels désistements vous pouvez encore vous inscrire auprès de :

René-Paul Payen

Un numéro spécial de l'Escargot consacré à la JHF6 paraîtra début septembre.

(Si vous souhaitez, dès maintenant contacter Danielle ou René-Paul Payen, faites le par courriel : corjano@wanadoo.fr)